



HAL
open science

La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises

Valérie Jousseaume, Nicole Croix

► **To cite this version:**

Valérie Jousseaume, Nicole Croix. La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises. Les Cahiers Nantais, 2002, De la campagne à la ville - Hommage au professeur Jean-Pierre PEYON, 2002-2 (58), pp.59-70. halshs-01502825

HAL Id: halshs-01502825

<https://shs.hal.science/halshs-01502825>

Submitted on 6 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises

Valérie JOUSSEAUME et Nicole CROIX

IGARUN-Nantes

Cestan-Nantes ESO UMR 6590-CNRS

BP. 81227

44312 - NANTES cedex 3

Résumé : À partir du fichier familial de la commune de La Chapelle-Basse-Mer, trois questions sur les nouveaux habitants sont abordées. Le nouvel habitant est-il vraiment mobile ? La grande majorité de la mobilité s'inscrit dans un triangle, organisé à une quinzaine de kilomètres à partir du centre de la commune. Le nouvel habitant est-il vraiment un citadin ? Depuis 1990, le déversement urbain ne représente que 20 à 25 % maximum des flux résidentiels. Le nouvel habitant est-il vraiment visible ? Il n'y a pas de corrélation entre l'arrivée de population extra-communale et le nombre des permis de construire. De plus, plus le migrant vient de loin, moins il choisit de faire construire une maison neuve dès son arrivée.

Mots-clés : Espace rural. Périurbanisation. Mobilité résidentielle. Habitat. France. Nantes.

Abstract : Through the case of La Chapelle-Basse-Mer, 25 km away from Nantes-city, this paper investigates 3 questions about the new inhabitants. Have they really an important residential mobility ? Most of them were living less than 15 km away from La Chapelle-Basse-Mer. Do the new inhabitants come from Nantes city ? The urban discharge counts for 20 to 25% in immigration. Are the new inhabitants apparent in the landscape ? There is no easy correlation between new inhabitants' incoming and the level of new houses' building.

Key-words : Rural Area. Periurban Development. Residential Mobility. Settlement. France. Nantes.

La mobilité est un thème de recherche à la mode. Il est vrai que les mobilités, quelles que soient les échelles de temps ou d'espace, se sont considérablement accrues avec la révolution des transports. Et, cette mutation interroge les géographes de nombreux points de vue. Or, la mobilité est un élément difficile à mesurer. Ainsi, la mobilité résidentielle n'est pas sujette à déclaration en France. Les "nouveaux habitants" d'une commune ne sont définis qu'au moment des recensements généraux de la population de l'INSEE avec une définition statistique qui considère comme nouvel habitant celui qui résidait dans une autre commune au recensement précédent. Cette définition n'est pas sans limite. Ainsi les migrations résidentielles intercensitaires ne sont pas prises en compte. De même, les itinéraires de vie ne sont pas considérés. Sur le terrain, le nouvel habitant perçu, le "survenu" comme on le nomme ici, est tout autre. Le nouvel habitant, c'est d'abord "celui qui n'est pas d'ici", qui n'entre pas dans le réseau d'interconnaissance local. C'est aussi celui que l'on voit, qui fait construire une maison neuve, en particulier dans un lotissement autour du bourg. Il n'y a donc pas une nécessaire adéquation avec la définition de l'INSEE.

L'étude de la commune de La Chapelle-Basse-Mer nous a permis d'aller au-delà de cette opposition assez classique entre la statistique, quantitative, et le perçu, qualitatif. Grâce à une source originale, cet exemple est l'occasion, 30 ans après l'éclosion du périurbain nantais, de remettre sur l'ouvrage un certain nombre de questions sur les campagnes périurbaines.

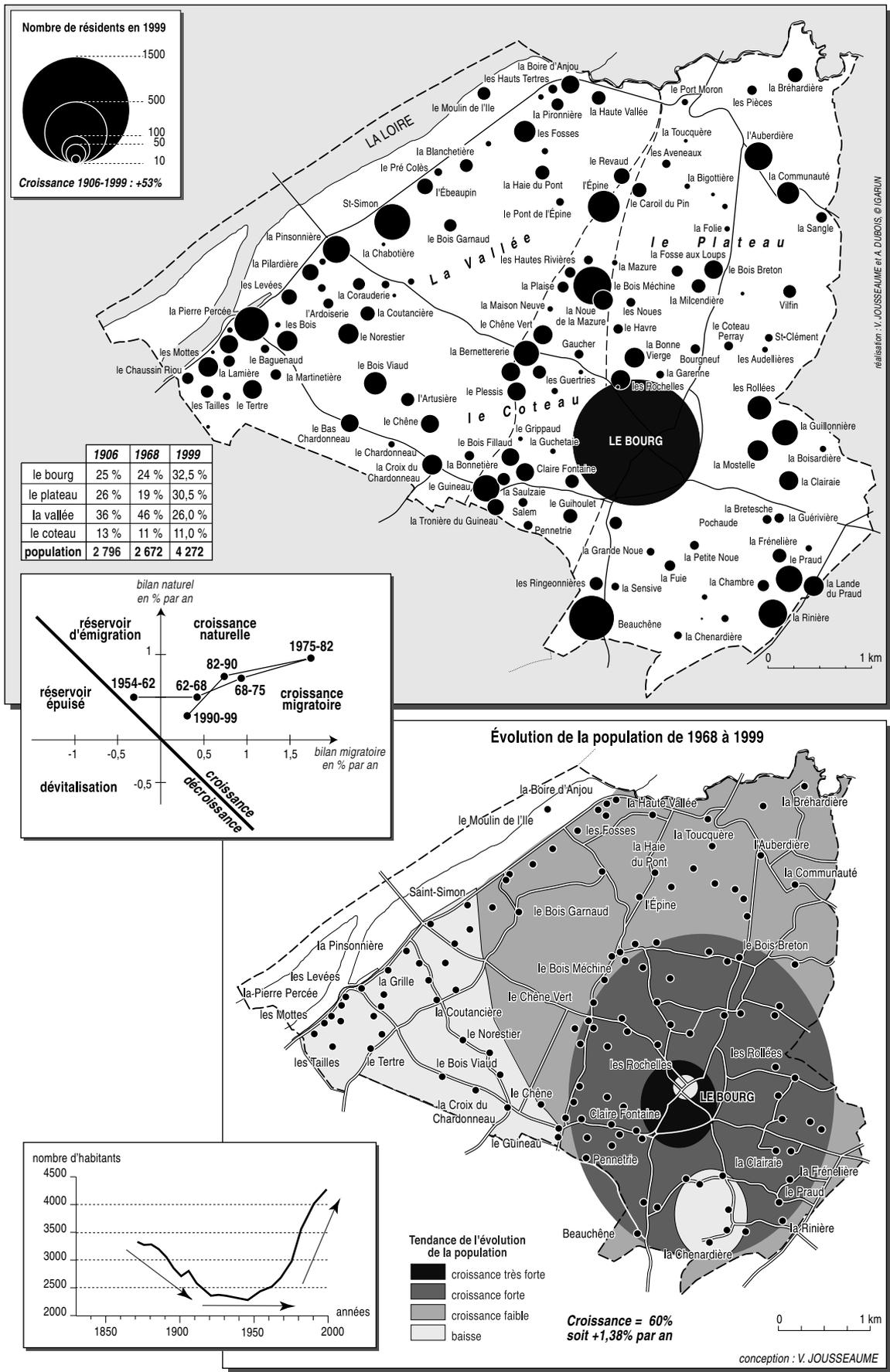


Fig. 1 : La population de la commune de La Chapelle-Basse-Mer

I - UNE SOURCE ORIGINALE, LE FICHIER FAMILIAL

Au cours de l'année universitaire 2000-2001, la commune de La Chapelle-Basse-Mer, située à un peu plus de 25 kilomètres à l'est de Nantes, sur la rive sud de la Loire, a été le laboratoire d'observation de l'étude de cas optionnelle "géographie rurale" des étudiants en licence, ainsi que celui de deux étudiants de maîtrise. Dans ce cadre strict, la municipalité nous a donné accès à l'ensemble de ses documents. C'est ainsi que nous avons pu utiliser le fichier familial.

Ce fichier sert à la municipalité – assez modestement en réalité – pour gérer la croissance et la dispersion de la population communale en 150 lieux-dits (fig. 1). Jusqu'en 2001, il était alimenté à l'occasion des demandes de fiches d'État Civil. Il a été complètement actualisé au moment du recensement de la population de mars 1999. À cette occasion, toutes les personnes ayant quitté la commune, ont été supprimées du fichier. On ne peut donc pas étudier les Chapellains émigrants. En revanche, tous les nouveaux habitants ont été ajoutés.

Cette source municipale existe depuis le milieu des années quatre-vingt, dans le contexte d'une poussée démographique importante de la population communale. Plus on remonte dans le temps, plus la quantification des nouveaux habitants dans le fichier municipal est faible par rapport aux chiffres de l'INSEE. S. Garnier (2001) évalue ce rapport à un peu moins de 20 % pour la période 1975-1982 et à un peu plus d'un tiers pour 1982-1990 (fig. 2). Entre mars 1990 et mars 1999, l'INSEE annonce 1 259 migrants vers La Chapelle-Basse-Mer, le fichier familial nous permet d'en identifier 80 %. Cette maîtrise partielle du passé peut s'expliquer entre autres, par le fait que le fichier familial est un état actuel, il n'archive pas. Les populations venues puis reparties de la commune – par exemple les enfants des décennies passées – n'y sont plus. Nous avons travaillé sur ce fichier en janvier 2001, nous avons donc un état des lieux des personnes résidant toujours sur la commune à ce moment-là. Nous avons travaillé sur la période allant du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 2000, soit 11 années complètes, le fichier familial nous a permis d'identifier 375 ménages ayant une adresse antérieure hors de la commune. Cela représente 668 adultes (chefs de ménage et conjoints) et 303 enfants soit 971 immigrants. 140 enfants sont nés dans ces ménages entre l'année de leur installation et le 31 décembre 2000.

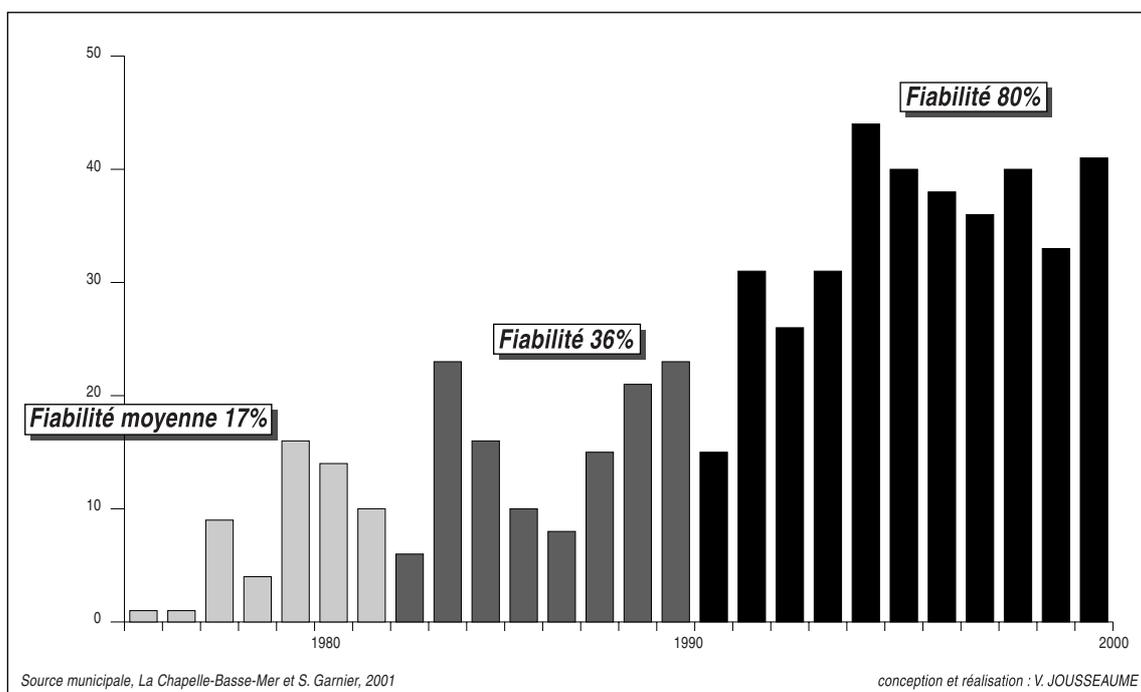


Fig. 2 : Nombre de ménages immigrants connus et toujours présents au 31/12/2000

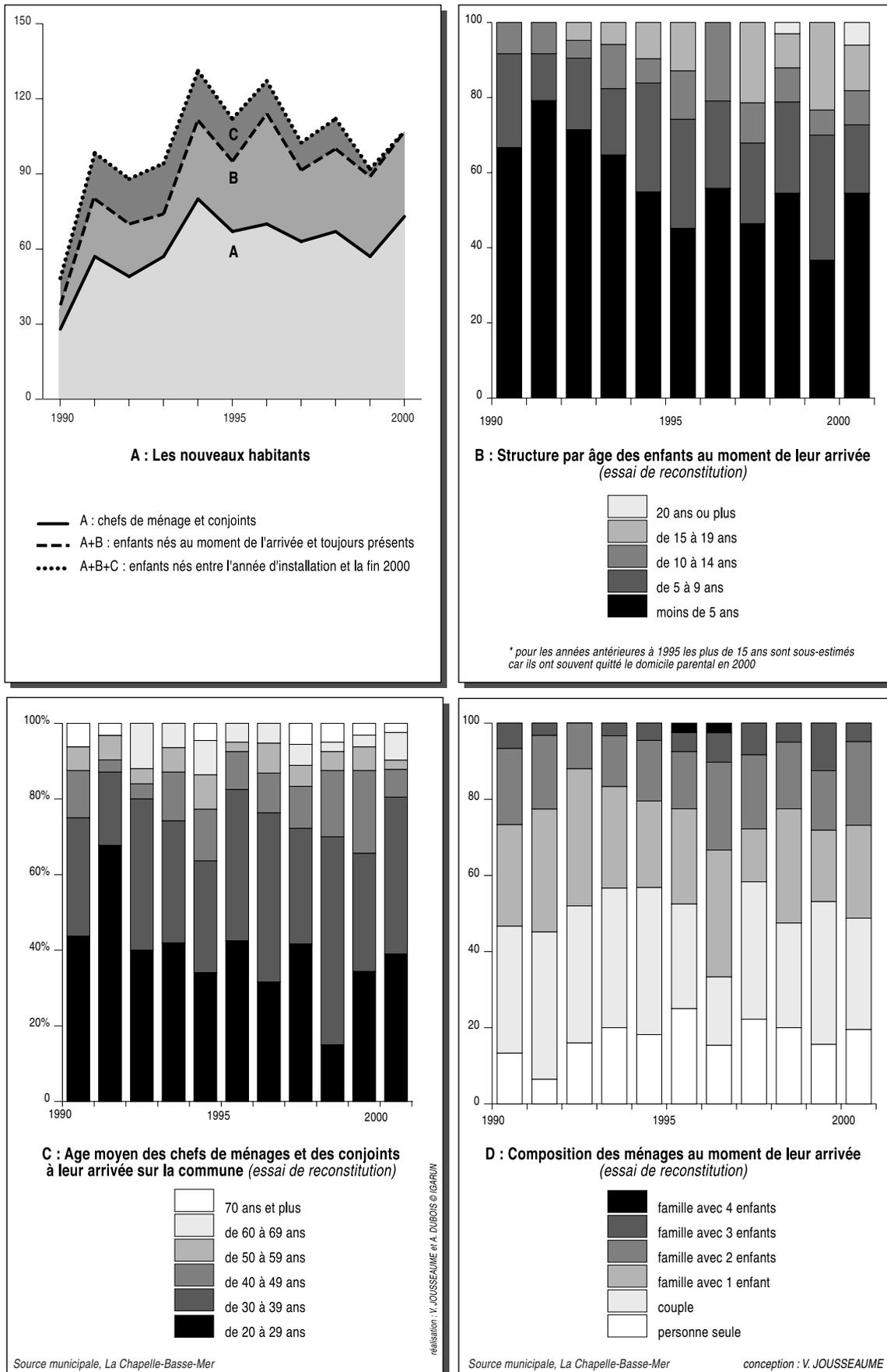


Fig. 3 : Les ménages présents au 31 décembre 2000, arrivés entre 1990 et 2000

Au delà de la simple quantification, le fichier familial fournit de nombreuses informations, croisant l'État civil et les données du RGP. On a ainsi, l'adresse et la composition du ménage, ainsi que l'adresse antérieure à l'installation à La Chapelle-Basse-Mer et enfin l'année de l'arrivée. Pour chaque personne sont fournis la date et le lieu de naissance, la date et le lieu de mariage, la profession et la commune de travail. Ces deux dernières données sont plus souvent lacunaires, et correspondent à l'état au moment du recensement en mars 1999. Ces données esquissent la composition des populations migrantes (fig. 3). Les différents lieux, de naissance, de mariage, de naissance des enfants, de résidence antérieure, de lieu de travail, permettent d'ébaucher à grands traits un itinéraire de vie.

II - TROIS QUESTIONS DE RECHERCHE SUR LES NOUVEAUX HABITANTS

À partir de ce fichier familial, nous avons donc soulevé quelques pistes de réflexion.

A - Le nouvel habitant est-il vraiment mobile ?

Au dernier recensement, l'INSEE a estimé à 1 259 personnes le nombre des migrants entrés à La Chapelle-Basse-Mer entre 1990 et 1999. Compte tenu d'un solde migratoire de +133, la commune a donc perdu 1 126 partants sur la même période. Au total, 29,5 % des 4 272 habitants de 1999 sont des nouveaux venus et 31,6 % de la population de 1990 a quitté les lieux. Cette mobilité supérieure au quart, que l'on retrouve dans les communes comparables de la Loire-Atlantique (Jousseau, 1996), est donc très importante. Mais derrière ces chiffres, quelle mobilité réelle se cache ?

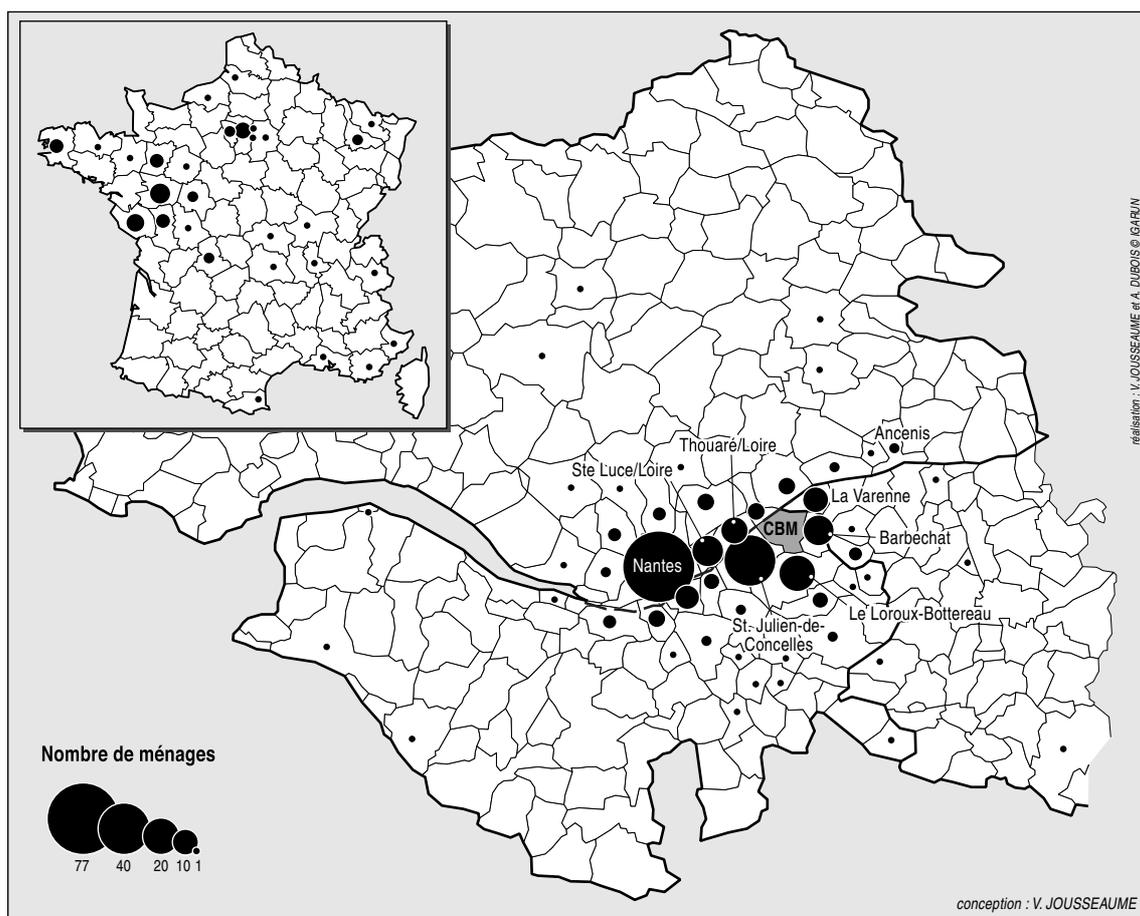


Fig. 4 : Le lieu de résidence antérieure des ménages arrivés entre 1990 et 2000

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé la carte des nouveaux habitants par ménage au lieu de résidence antérieure (fig. 4). Sur 375 ménages, 45 ont une résidence antérieure inconnue. Sur les 330 ménages étudiés, 262 viennent de Loire-Atlantique. Ils viennent essentiellement du sud-est du département dans le pays du vignoble, de l'agglomération nantaise, de la rive nord de la Loire face à La Chapelle-Basse-Mer, des communes mitoyennes du Maine-et-Loire.

Dans un cercle de 15 km de rayon à partir de La Chapelle-Basse-Mer, on retrouve 153 des 330 ménages des nouveaux habitants, c'est-à-dire 46,5 %. Ils viennent ensuite de la commune de Nantes, 77 ménages, soit 23,3 % des nouveaux arrivants. Parmi les migrants plus lointains, 27 ménages viennent du grand Ouest, en particulier le Maine-et-Loire, la Vendée et le nord des Deux-Sèvres. 9 viennent d'Ile-de-France et 18 arrivent du reste de la France

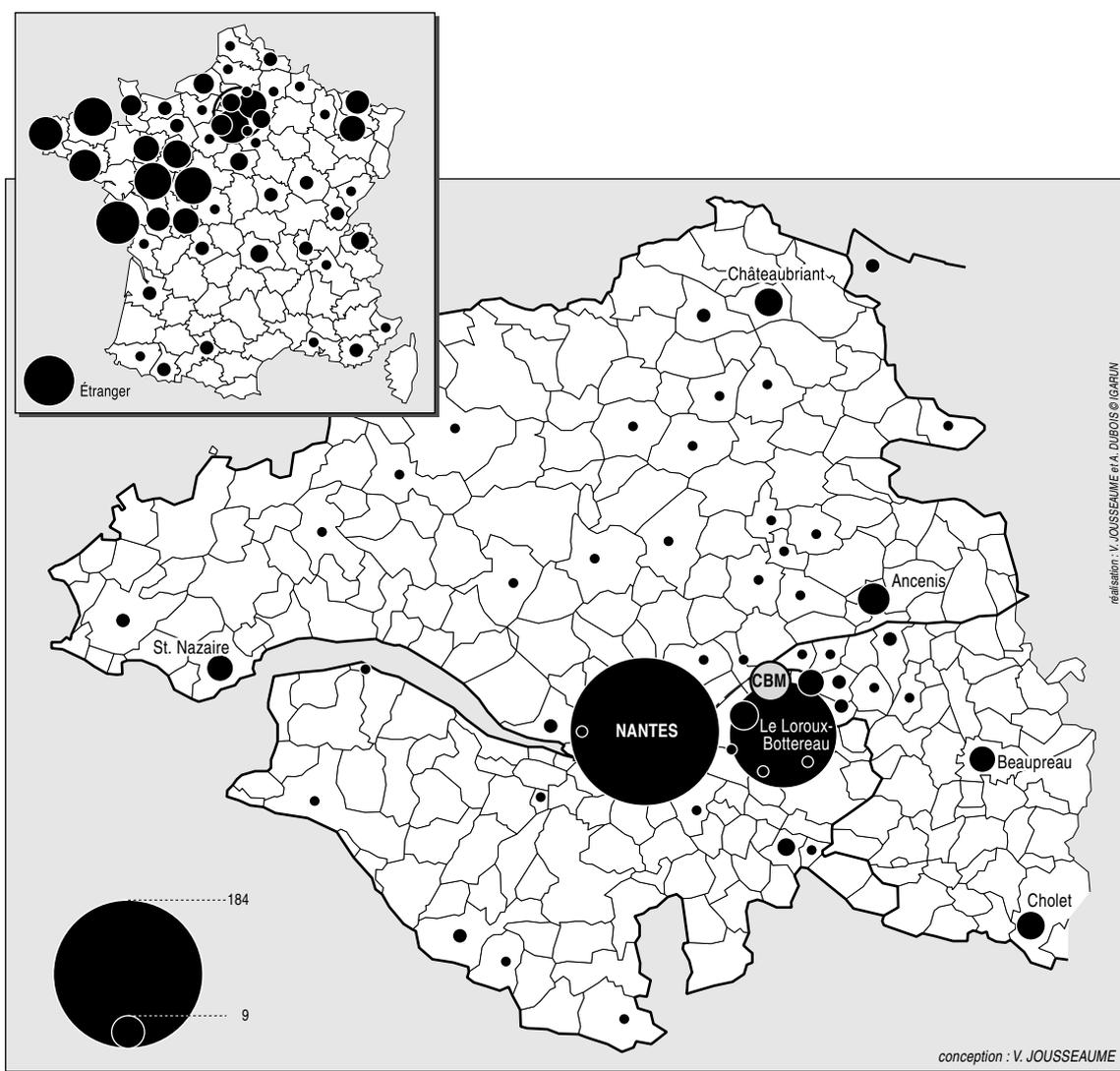


Fig. 5 : Le lieu de naissance des adultes

La carte des lieux de naissance des adultes confirme l'observation (fig. 5). En 2000, la plupart de ces personnes sont nées avant 1975, leur lieu de naissance reste encore intéressant en raison notamment de l'existence des maternités rurales, comme celle du Loroux-Bottereau. Sur 668 adultes, chefs de ménages et conjoints, 659 ont un lieu de naissance connu. Parmi ces derniers, 57,4 % sont nés en Loire-Atlantique. Si l'on reprend le cercle de 15 km de rayon autour de La Chapelle-Basse-Mer (comprenant quelques communes du Maine-et-Loire), 143 personnes sont nées à l'intérieur de celui-ci,

c'est-à-dire 21,5 % des nouveaux habitants, plus d'un sur cinq. 184 sont nés à Nantes et 9 à Ancenis, les deux centres hospitaliers qui drainent les environs de La Chapelle-Basse-Mer. La moitié des nouveaux arrivants sont donc nés dans un périmètre peu éloigné. 39 % ont une naissance lointaine : 107 sont nés dans le reste du Grand Ouest, 50 en Ile-de-France, 80 ailleurs en France et 22 à l'étranger.

Si l'on croise ces deux informations, le lieu de naissance et le lieu de résidence par ménage, on peut définir plusieurs types parmi les 333 familles dont nous avons les deux données. (fig. 6). Ainsi, 59 ménages, c'est-à-dire 17,7 %, sont en réalité des "enracinés", puisque au moins un des adultes est né dans le canton et que leur résidence antérieure se trouvait dans un périmètre inférieur à 15 km. Des liens très forts avec les communes mitoyennes de Barbechat, Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles apparaissent nettement. À ceux-ci, on peut ajouter 33 ménages (9,9 %) "de retour au pays" originaires du canton et ayant vécu à Nantes (4,2 %), en Loire-Atlantique (3 %) ou ailleurs (2,7 %). Au total, 27,6 % des ménages arrivés entre 1990 et 2000 à La Chapelle-Basse-Mer sont en réalité des "natifs". 49 ménages parmi les nouveaux habitants, c'est-à-dire 14,7 %, sont des "voisins". Nés autour du canton ou à Nantes, ils habitaient avant leur arrivée dans les environs : dans le canton, sur les bords de la Loire au nord de La Chapelle-Basse-Mer ou dans les campagnes du Vignoble nantais.

lieu de naissance des adultes (au moins un est né)	résidence antérieure				
	dans le canton	à moins de 15 km	à Nantes Rezé, St-Herblain St-Sébastien	en Loire-Atlantique	autres situations
dans le canton	enracinés 17,7% 39 20		natifs de retour au pays 9,9% 14 10 9		
à moins de 15 km	voisins 14,7% 4 6		2	5	1
à Nantes	13 26		exurbanisation 23,7% 47	5	8
en Loire-Atlantique	néo-voisins regroupement progressif 9 5			4	5
autres situations	13 14		26	13	déracinés 10,8% 36

réalisation : V. JOUSSEAUME et A. DUBOIS © GARDIN
conception : V. JOUSSEAUME

Fig. 6 : La mobilité des ménages

Ainsi, un tiers des ménages qui se sont installés à La Chapelle-Basse-Mer depuis 1990 sont des "enracinés de l'ère automobile". Aujourd'hui, on ne meurt plus dans sa commune de naissance, certes ! Néanmoins, la mobilité intercommunale, rendue aisée par la voiture, masque en réalité la persistance d'un enracinement qui se fait aujourd'hui à l'échelle d'un petit "pays"⁽¹⁾. Ces nouveaux habitants ont très probablement de la famille, des relations amicales anciennes dans les environs. Ils ne sont pas nécessairement perçus comme nouveaux habitants.

41 ménages, soit 12,3 %, sont des "néo-voisins". Nés plus ou moins loin, ils vivaient déjà dans un rayon de moins de 15 km avant d'arriver à La Chapelle-Basse-Mer. Leur intégration reste à étudier plus finement en relation avec leur ancienneté, leur origine rurale ou urbaine, leur itinéraire de vie.

Seulement 10,8 % des ménages (36) sont "déracinés" de fraîche date. Mobiles, ils arrivent toutefois pour beaucoup des départements voisins de l'Ouest.

B - Le nouvel habitant est-il vraiment un citadin ?

Le discours des géographes (et d'autres) présente souvent le processus de périurbanisation comme un mouvement exclusivement centrifuge : le déversement des citadins des centres-villes vers les marges. On peut lire dans un ouvrage récent : « Son (de l'habitant périurbain type) établissement en périphérie urbaine est motivé par un besoin d'espace plus impérieux de la part des familles qui quittent les centres urbains saturés et leurs banlieues » (Pinson et Thomann, 2002, p. 55). Un tel constat provient, à notre avis, d'une observation quelque peu déformée par le prisme des découpages géographiques construits par l'INSEE. Par exemple, Haute-Goulaine appartient depuis 1999 à l'agglomération INSEE de Nantes. Pourtant Haute-Goulaine ressemble à La Chapelle-Basse-Mer par son volume de population, par son paysage, par sa distance à la ville, par la mobilité pendulaire, etc. Ainsi, peut-on interpréter un déménagement de Haute-Goulaine vers La Chapelle-Basse-Mer comme un déversement de citadins quittant un espace urbain saturé, vers les campagnes ? Une telle analyse est le fait d'une méconnaissance du terrain.

Nous pensons qu'il est temps de reformuler ou pour le moins de nuancer la question de la périurbanisation en précisant, par des études de cas précises, son contenu. Est-ce bien ce mouvement centrifuge abondamment décrit : les citadins quittent les espaces très urbanisés. N'est-ce pas plutôt un mouvement centripète : les ruraux des environs ou issus de communes rurales plus éloignées de la ville, trouvent du travail en ville du fait de la concentration de l'offre, mais continuent à vivre dans leur environnement rural. Enfin, le mouvement peut être croisé, quelle est alors la part de chacun des flux ?

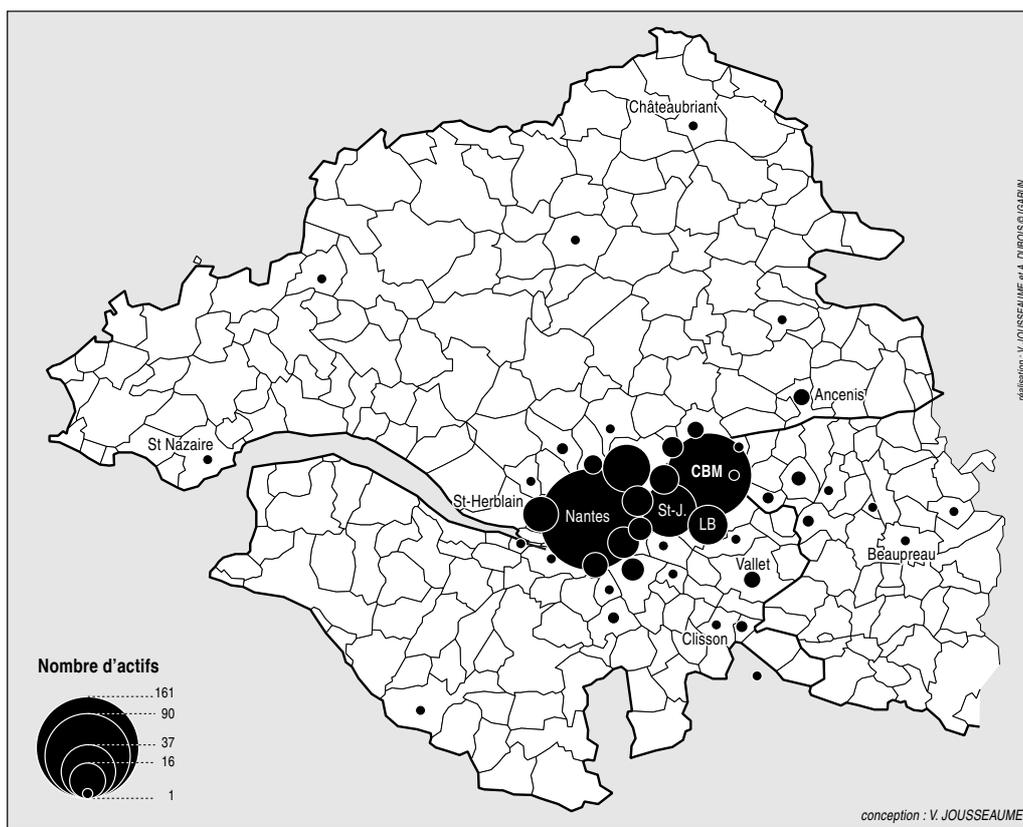


Fig. 7 : Lieu de travail des nouveaux habitants

Dans le cas de La Chapelle-Basse-Mer, 64 ménages avaient leur résidence antérieure sur la commune de Nantes (19,2 %), sans être natifs du canton. Si on ajoute à Nantes, les communes de Rezé, Saint-

Herblain et Saint-Sébastien qui forment le prolongement véritablement urbain de la commune-centre, on obtient 79 ménages (23,7 %). Le "déversement urbain" sur les campagnes alimente donc environ un quart des flux vers cet espace rural périurbain.

Ces nouveaux habitants travaillent-ils en ville ? Cette explication motive-t-elle les flux résidentiels actuels ? Parmi les 375 ménages étudiés, 42 ménages sont à la retraite en 2000 et 26 n'ont aucune activité professionnelle connue. Au total, 307 ménages sont actifs (82 %) et comptent 458 chefs de ménages et conjoints (68,5 % des adultes) ayant une activité professionnelle notée dans le fichier familial à la fin 2000 (fig. 7).

Avec 90 actifs nouveaux habitants travaillant sur place, la commune de La Chapelle-Basse-Mer offre 20 % de l'emploi des nouveaux habitants. Pour comparer, la commune fournit 35 % de l'emploi des Chapelains actifs ayant un emploi. L'ensemble du canton fournit 149 emplois, soit 33 % des emplois des nouveaux habitants. Pour comparer, le canton assure 49 % de l'emploi des actifs Chapelains en 1999. Cet espace cantonal n'est donc pas seulement un espace résidentiel pour les nouveaux venus puisque, une part non négligeable d'entre eux y travaillent.

Néanmoins, les nouveaux habitants travaillent plus que les autres Chapelains, dans l'agglomération nantaise. L'agglomération, au sens INSEE, offre la moitié des emplois des nouveaux habitants, (39 % de l'emploi de l'ensemble des Chapelains). La commune de Nantes fournit 27 % de l'emploi des nouveaux habitants, alors que la commune nantaise ne fournit que 19 % de l'emploi de l'ensemble des Chapelains en 1999. Si on ajoute à Nantes, les banlieues urbanisées que sont Saint-Sébastien, Rezé et Saint-Herblain, on totalise 35 % de l'emploi des nouveaux habitants.

Pratiquement aucun des nouveaux Chapelains ne travaille dans les périphéries ouest de l'agglomération INSEE. En revanche, les marges externes sud et est de l'agglomération INSEE, Carquefou, Sainte-Luce, Vertou, Thouaré, Haute-Goulaine et Basse-Goulaine offrent 62 emplois, c'est-à-dire 13,5 % de l'emploi des nouveaux habitants. Donc, là encore, si l'on dépasse le découpage statistique, l'effet de proximité entre le lieu de travail et le lieu de résidence reste remarquable. Et, si nous reprenons notre cercle de 15 km de rayon autour de La Chapelle-Basse-Mer, on trouve là 228 emplois c'est-à-dire la moitié des emplois des nouveaux habitants actifs.

C - Le nouvel habitant est-il vraiment visible ?

Les nouveaux habitants sont souvent associés aux lotissements nouveaux. Lors d'un entretien avec le maire, celui-ci a insisté sur la forte croissance de la population communale à partir des années 1998 et 1999 en relation avec la forte croissance du nombre des constructions neuves. Dans ce discours, est mis en avant une corrélation simple entre l'essor démographique par immigration et le nombre des permis de construire. Cette affirmation correspond-elle à la réalité ?

Une comparaison simple entre le nombre de ménages arrivants et le nombre de permis de construire émanant de personnes extérieures à la commune, donne une réponse négative (fig. 8). Certes, à l'extrême fin de la décennie 1990, période de reprise économique et de taux bancaires faibles, la construction est très soutenue. De 1997 à 2001, le prix du marché immobilier et foncier progresse de 30 % dans le canton. 58 % des ménages nouveaux habitants font alors construire une maison neuve. Néanmoins, entre 1995 et 1996, 30 % seulement faisaient construire. Et, de 1990 à 1994, ils n'étaient que 22 % dans ce cas. En fait, l'arrivée de nouveaux habitants progresse dès le début des années quatre-vingt-dix et connaît son maximum en 1994. À cette date, 78 % des ménages se fondent dans le paysage, en achetant de l'ancien ou en louant.

De plus, on constate que les nouveaux habitants qui font construire sont d'abord les plus proches voisins. En effet, 65 % des ménages originaires du canton font construire en arrivant sur la commune. Ils sont 56 % des ménages venant des communes rurales du sud-est de la Loire-Atlantique, 44 % des communes périurbaines de l'agglomération nantaise et 42 % des Nantais à le faire. Aucun de la cinquantaine de ménages venus d'autres départements (hors la frange mitoyenne du Maine-et-Loire) ne fait construire une maison neuve pour son arrivée.

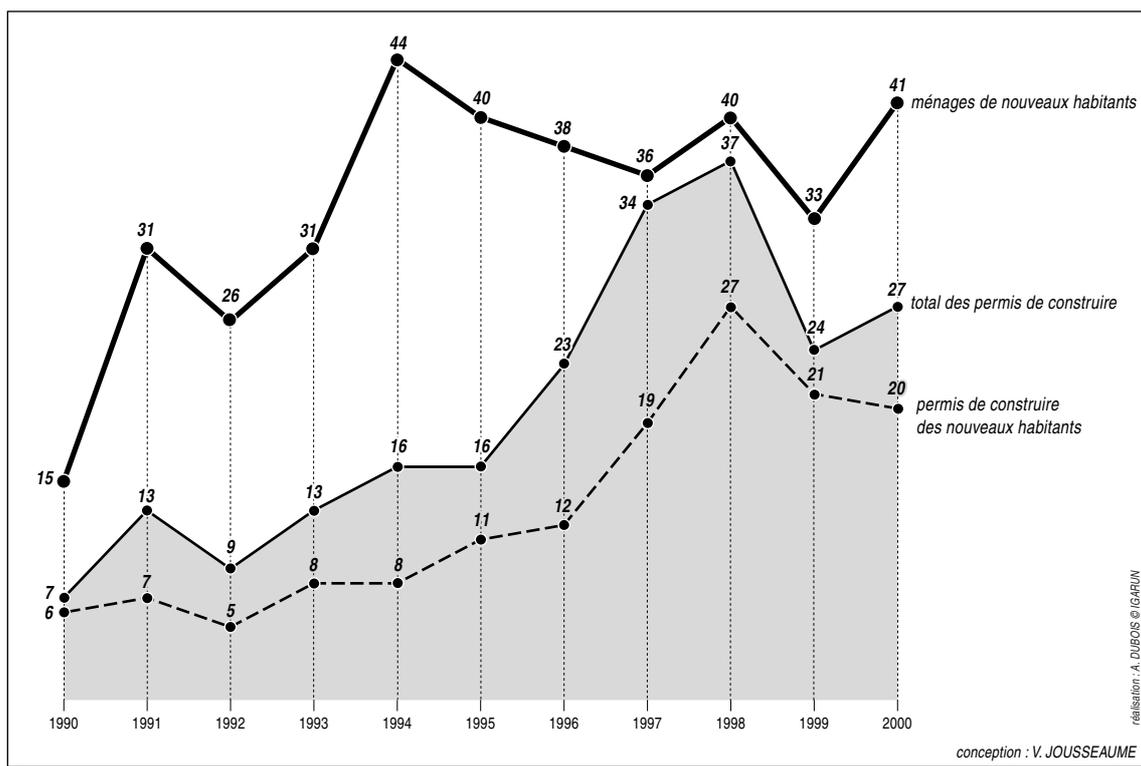


Fig. 8 : Nouveaux habitants et permis de construire 1990-2000

Les ménages les plus "déracinés" sont donc totalement invisibles dans le paysage bâti. Pour montrer cela, nous avons localisé les nouveaux habitants dans l'espace communal (fig. 9) et porté notre attention sur quelques cas. Les villages du Praud, La Rinière du Praud et la Lande du Praud, sur le plateau, ont connu une importante construction, 23 maisons. Les habitants installés depuis 1990 y représentent 41,5 % des villageois. Ces villages sont perçus comme des lieux marqueurs de la périurbanisation. Or, sur les 20 nouveaux ménages à la résidence antérieure connue, les deux tiers arrivent du canton. À l'opposé, le secteur de la vallée a peu connu de construction en raison de la réglementation sur le risque d'inondation. Le maraîchage domine le paysage. Il est vrai que les nouveaux habitants y sont plus rares qu'ailleurs, sauf le long de la Levée de la Divatte, à l'aval du village de Saint-Simon. En observant les nouveaux habitants des gros villages de Saint-Simon et de la Pierre-Percée, on constate pourtant que sur les 17 ménages concernés, 71 % viennent de l'agglomération nantaise, un vient de Paris et un autre de Nice. Enfin, la plus forte concentration spatiale de nouveaux habitants se trouve dans les cinq plus vieilles rues du centre-bourg, 175 personnes soit 38 % de la population du lieu.

EN GUISE DE CONCLUSION, TROIS PISTES DE RECHERCHE

À partir de l'observation des données du fichier familial, le cas de La Chapelle-Basse-Mer met en lumière trois faits.

Il n'y a pas de causalité automatique entre l'arrivée de nouveaux habitants et la construction de maisons neuves. La source du registre des permis de construire n'est donc pas un indicateur suffisant pour étudier l'immigration. De plus, les constructions neuves ne sont pas le signe d'un déversement de populations urbaines ou de populations d'origine lointaine. Au contraire, les maisons neuves sont plutôt le fait des familles venues de communes voisines. La construction d'une maison apparaît donc comme l'aboutissement d'un processus d'enracinement résidentiel, qui s'opère après un rapprochement progressif.

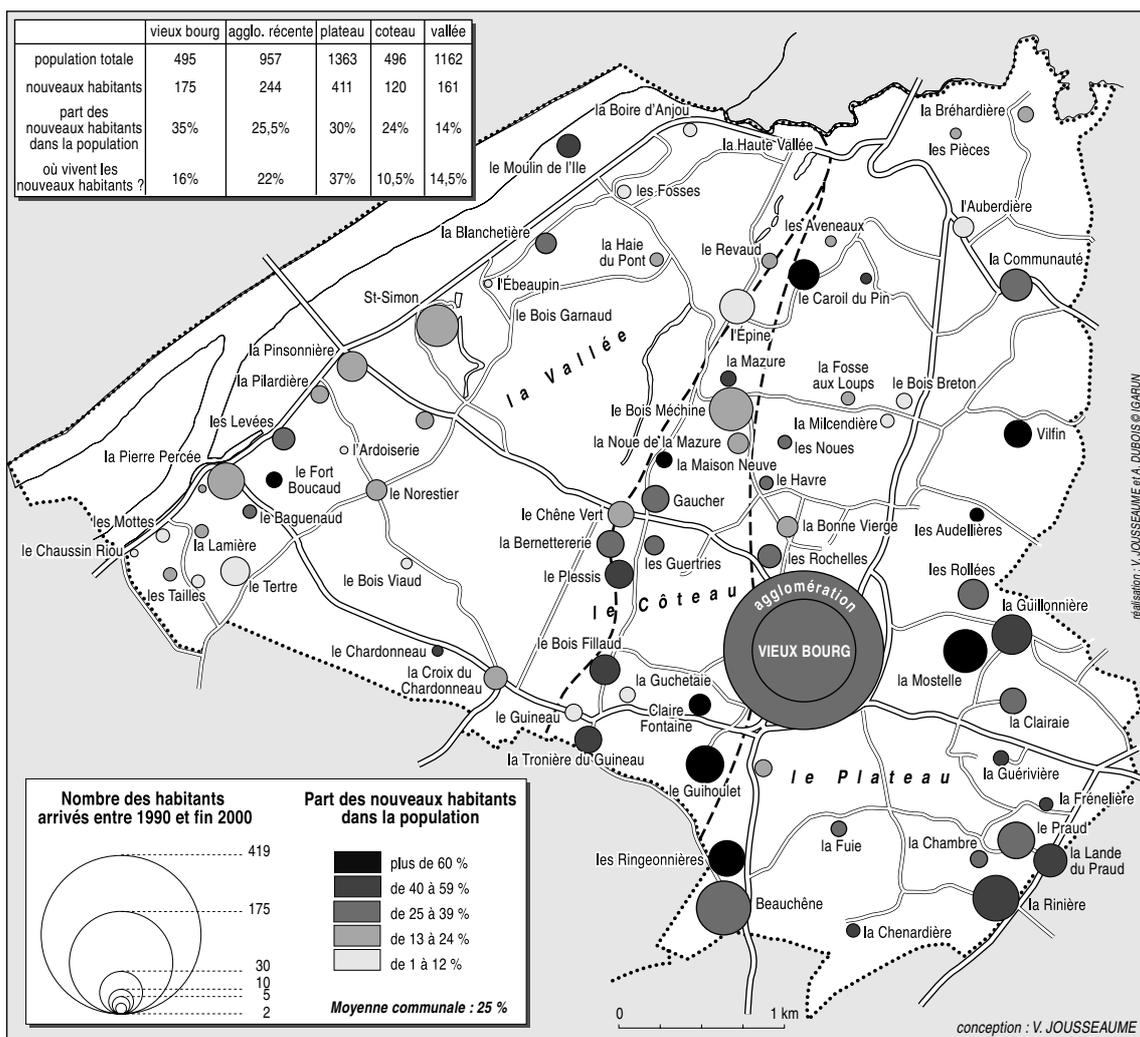


Fig. 9 : Lieux de résidence des nouveaux habitants

Dans notre étude de cas, nous avons pu commencer à estimer le poids des différents types de mouvements migratoires. La mobilité résidentielle y est pour moitié une mobilité de voisinage circonscrite dans un rayon inférieur à 15 kilomètres. Un tiers des ménages nouveaux arrivants sont même d'authentiques « enracinés » de l'ère automobile. L'exurbanisation y représente le quart des flux. Les ménages dont la résidence antérieure n'était pas en Loire-Atlantique et dont aucun des adultes n'est né à Nantes ou autour de La Chapelle-Basse-Mer, ne sont que 49, soit 15 %. Ils viennent du Grand Ouest : sont-ce des ruraux qui se rapprochent d'une métropole pourvoyeuse d'emplois ? D'autres viennent de la Région parisienne : sont-ce des citadins en quête de campagne ? Ces différents profils restent à décrire plus finement, à travers les itinéraires, les contraintes économiques, les aspirations sociales, les désirs aux différents âges de la vie, par un travail d'enquête auprès des nouveaux habitants eux-mêmes. C'est la prochaine étape de notre travail sur La Chapelle-Basse-Mer.

Dans notre cas, la mobilité résidentielle et la mobilité de travail s'inscrivent dans un triangle isocèle, dont le sommet est fiché dans le centre de Nantes, dont les côtés sont limités au nord de la Loire par la RN23 en direction du Cellier, et au sud par la RD de Vertou à Landemont, et dont la base déborde sur le Maine-et-Loire voisin (fig. 10). Le cas de La Chapelle-Basse-Mer mais aussi celui d'Aigrefeuille-sur-Maine (Pichaud, 2000) et les travaux en cours sur la commune de Pont-Saint-Martin semblent également esquisser une organisation en secteurs. Il convient de vérifier, par l'étude d'autres cas, si cette hypothèse d'une organisation en secteurs des mobilités périurbaines peut être étendue à l'ensemble de l'aire périurbaine de Nantes. Il convient également de l'approfondir pour mieux en dégager les moteurs économiques et sociaux, les représentations, etc...

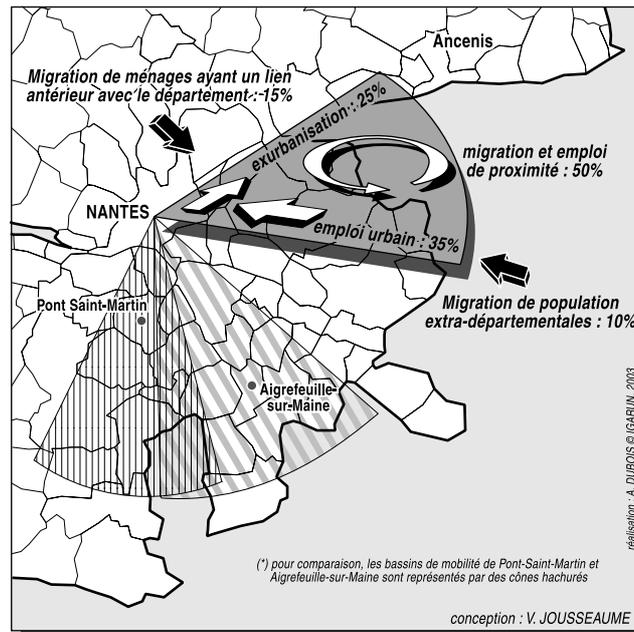


Fig. 10 : Bassin de mobilité de la Chapelle Basse-mer

Ainsi,, au terme de cette démarche inductive, pourra-t-on répondre précisément à la question de la relation entre cette organisation des mobilités dans l'aire périurbaine nantaise élargie, et le modèle de structuration urbaine de Hoyt (1939).

Note

1 - Cette importante migration de proximité se retrouve également dans la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine, où l'essentiel des nouveaux habitants vient du Vignoble, le long de l'axe Nantes-La Rochelle (A.-B. Pichaud, 2002).

Bibliographie

- GARNIER S., 2001. *Les nouveaux habitants de La Chapelle-Basse-Mer*. Mémoire de maîtrise, Nantes, IGARUN, 86 p. + annexes.
- HOYT H., 1939. *The structure and the growth of residential neighbourhood in american cities*. Washington.
- JOUSSEAUME V., 1996. *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, 591 p.
- JOUSSEAUME V., 1998. *L'ombre d'une métropole*. Rennes, PUR, 209 p.
- JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002. *La Chapelle-Basse-Mer, 100 ans d'évolution des paysages du Val nantais*. Film documentaire, 23 mn. Coproduction de l'Université de Nantes et de la commune de La Chapelle-Basse-Mer.
- PICHAUD A.-B., 2002. *Les nouveaux habitants de la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine*. Mémoire de maîtrise, Nantes, IGARUN, 123 p.
- PINSON D. et THOMANN S., 2002. *La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*. Paris, L'Harmattan, 191 p.